



NIVEAU ÉLECTRICIEN RECYCLAGE (TOUS NIVEAUX)

Opérations d'ordre électrique
En centre de formation, En entreprise

Durée : 10 h 30

Objectifs pédagogiques

- Enoncer les risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension,
- Transporter les règles exposées dans le cadre de son activité, de mettre en application les prescriptions de sécurité de la NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- Assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Le public

Tout personnel électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des consignations en basse ou haute tension et des interventions ou essais.

Prérequis

- Etre déjà habilité en niveau électricien.
- Bonne maîtrise de la langue française.

Déroulé du programme

Rappel des Connaissances Théoriques sur les Installations électriques

- **Réglementation en vigueur** : Mise à jour sur les dernières normes et décrets régissant les habilitations électriques (NF C 15-100, directives européennes, etc.).
- **Symboles d'habilitation et limites des interventions** : Détail des limites pour chaque habilitation et les zones concernées (H0, B0, H1, B2, etc.).
- **Zones de travail électriques et prescriptions de sécurité** : Zones sous tension, zones de manœuvre, et limites d'intervention spécifiques pour chaque type d'habilitation (B1V, H1V, etc.).

Actualisation des Procédures de Sécurité pour les Travaux électriques

- **Procédures de consignation et déconsignation** : Rappel des procédures spécifiques à chaque habilitation (H0, B0, BR, BS, etc.), et la manière de sécuriser un circuit avant toute intervention.
- **Équipements de protection collective et individuelle** : Importance des EPI et des EPC selon les types d'habilitations.
- **Risque d'arc électrique** : Sensibilisation à l'utilisation de la protection contre les arcs électriques en fonction des habilitations.

Analyse des Risques et Mise en Place des Mesures de Prévention

- **Identification des risques électriques** : évaluation des risques spécifiques pour chaque habilitation, en particulier les risques pour les électriciens travaillant dans les environnements de haute tension (H1, H2, etc.).

- **Mesures de prévention spécifiques à chaque habilitation** : Mise à jour des bonnes pratiques pour chaque habilitation (H1, B1, B2, etc.) et des exigences de sécurité sur site.
- **Consignation, déconsignation et procédures d'urgence** : Rappel de la procédure de mise hors tension, de mise à la terre, de consignation et déconsignation des installations électriques, en fonction des habilitations détenues.

Pratique et Simulations

- **Exercices pratiques sur des installations électriques simulées** : Application des procédures de consignation et déconsignation en situation réelle.
- **Mise en œuvre des mesures de sécurité** : Vérification de l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle et collective.
- **Simulation d'interventions** : Mise en situation de différentes tâches en fonction des habilitations (B1V, H1V, etc.), avec application des bonnes pratiques de sécurité.

évaluation des Compétences et Conclusion

- **évaluation des compétences acquises** : Test pratique et théorique pour vérifier la compréhension et la bonne application des procédures de sécurité.
- **Retour sur les bonnes pratiques et points à améliorer** : Discussion interactive pour approfondir certains aspects spécifiques à chaque habilitation.
- **Remise de l'attestation de recyclage** : Attestation de formation validée pour la période de recyclage des habilitations.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation en fin de formation sous forme de QCM pour la partie théorique et de mise en situation pour la partie pratique
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.

Taux de satisfaction

99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à contact@ng-formations.fr

Généré le 27/03/2025 / Habilitation INRS - 1512333/2022/SST-01/O/07

Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2028-07-05-20230632064 - Agrément ADEF n°8417122003

Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif HT/stagiaire
Du 5 AM au 6 juin 2025	Orange	135
Du 8 AM au 9 juillet 2025	Montélimar	135
Du 30 AM septembre au 1er octobre 2025	Orange	135
Du 4 AM au 5 novembre 2025	Montélimar	135
Du 2 AM au 3 décembre 2025	Orange	135